

Définition d'une trame verte, bleue et noire à l'échelle du territoire d'Évreux Portes de Normandie permettant de compléter le PLUiHD et d'élaborer un programme opérationnel de préservation, gestion et restauration des continuités écologiques.

**Synthèse de la Sortie Nature sur le Sentier des coteaux Saint Michel
05 juillet 2022 (soir)**

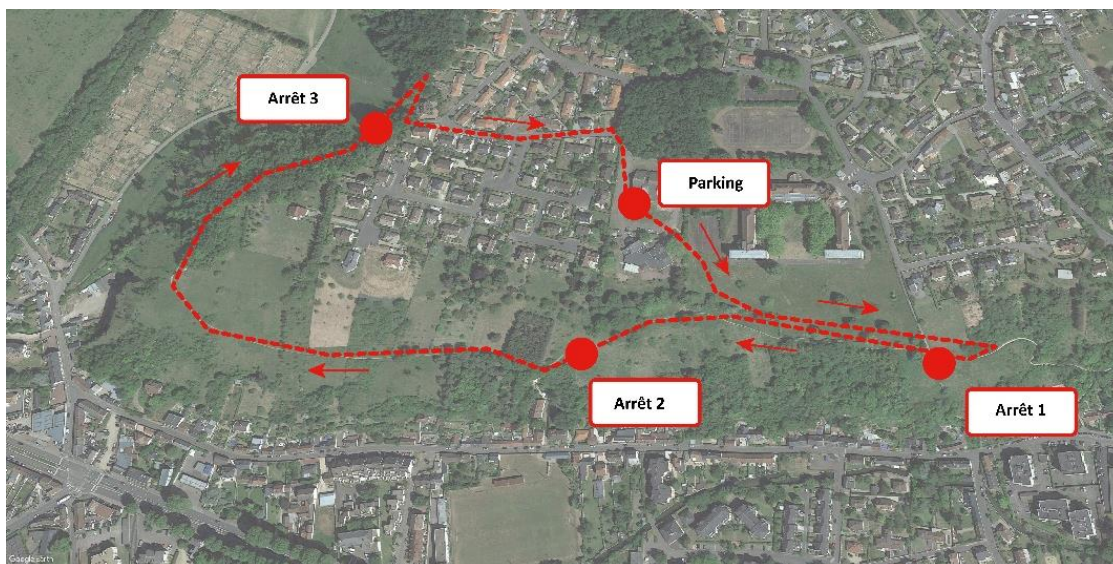
08/11/22

Nombre de participants : 1 (habitant).

CADRE DE LA DEMARCHE

Le territoire d'Évreux Portes de Normandie souhaite définir une trame verte, bleue et noire pour répondre à de multiples enjeux du territoire, et notamment la protection et la restauration des continuités écologiques. Pour répondre à ces enjeux, une démarche de concertation a été engagée pour améliorer la connaissance des différents acteurs sur ces questions, de les sensibiliser et d'identifier collectivement les priorités en termes de biodiversité, d'identité paysagère et culturelle afin de formuler des propositions pour le futur programme d'actions. Pour compléter les ateliers de concertation, une sortie nature a été organisée sur le Sentier des coteaux de Saint-Michel le 05 juillet 2022.

SYNTHESE



Parcours réalisé lors de la sortie nature

Arrêt 1 : Les transports, l'urbanisme et la trame noire

Remarques partagées

Urbanisme :

- « Une impression de plus de végétal que d'urbanisme sur le territoire de l'EPN ».
- « Mon terrain, mon espace privé ».
- « Evreux c'est triste, il faut continuer à protéger nos communes et ne pas construire parce que des parisiens arrivent » ; « Où construire ? Il faudrait juste rénover l'habitat existant, généralement ça coûte moins cher de rénover ».
- Le développement de l'écopâturage sur l'EPN est à noter.
- Les actions à mettre en place à Evreux : la dépollution des sols, des bâtiments et le désamiantage.
- Il y a une problématique de lobbying des aménageurs et promoteurs.
- La traduction de la TVBN dans les docs d'urbanisme est essentielle pour limiter la fracture des milieux (ex : éclairage routier).
- La problématique de clôture : « Ceux qui ont construit sur Saint Michel ont oublié ce qu'était un arbre et ont tout remplacé par des barrières plastiques ».

Transports :

- Le manque de moyens techniques : « Les voies vertes c'est super mais il y existe des parcours qui ne sont pas praticables, les communes n'ont pas assez d'employés ou de moyens pour entretenir » ; « Il y a un manque d'employés pour entretenir les chemins de randonnés. Ce sont des chemins à risque et il ne faut pas se laisser déborder par la nature. Aujourd'hui ce sont les animateurs qui entretiennent les chemins » [...] Il y a une convention entre l'EPN et les différentes associations pour entretenir les chemins de randonnés.
- « Est-il possible d'impliquer plus les citoyens dans l'entretien des espaces ? » [...] « C'est impossible pour des questions de sécurité ».
- Il y a une utilisation de motos et VTT sur des chemins non adaptés ce qui provoque une détérioration importante.
- Les voies douces et vertes entre les différentes communes de l'EPN c'est quelque chose de positif.

Trame Noire :

- L'économie est un levier d'action pour la trame noire : « Le coût de l'électricité joue dans la décision d'éteindre l'éclairage public pour réduire la pollution lumineuse ».
- La sécurité : « Je ressens une forme d'insécurité tous les soirs » [...] « s'il y a une extinction de toutes les lumières alors ce sentiment s'accroîtra (c.f quartier de l'ancien hôpital américain, rue d'Ysère) » [...] « ce choix doit dépendre du quartier, des heures et des endroits ».
- Un changement d'habitudes est nécessaire : « La nuit nous ne sommes pas censés être en activité ».
- Il y a un désagrément lié à l'éclairage public (c.f lampadaire à côté des chambres ; perturbation du cycle de sommeil) ».
- L'évolution de l'éclairage public : « Il y a déjà eu la transformation des lampadaires, maintenant ça éclaire le sol plutôt que le ciel ».

Arrêt 2 : Les forêts, les zones humides et les milieux aquatiques

Remarques partagées

Forêts :

- Il y a une réflexion en cours sur les essences à planter sur les différentes zones du territoire ; projets de reboisement compensatoire.
- L'ouverture des forêts au public : *« Il y a une destruction importante de la forêt, il ne faut pas ouvrir la forêt à tout le monde. Par exemple, pour les mares, certaines ne sont pas indiquées pour éviter justement le surpiétinement » ; « À Saint Michel certains ont oublié que la nature avait sa place, des chênes de 100 ans ont été coupés et certains citoyens étaient révoltés ».*
- La conscience écologique : *« Est-ce que les gens sont conscients de l'environnement ? Sans arbre la réalité du réchauffement climatique sera là plus vite qu'on ne le pense ».*

Zones humides et milieux aquatiques :

- Il y a certaines mares qui ne sont pas indiquées pour les préserver.
- Il y a 1000 mares sur l'EPN.
- Légalement, il n'existe pas de définition de ce qu'est une mare.
- Mais il existe une définition validée par les scientifiques travaillant sur le sujet, une mare c'est < 5000m² et de profondeur max 2m. > 5000m² c'est un étang ou un lac.
- Les cours d'eau ont une grande importance sur le territoire.
- L'objectif est de faire du conseil auprès des privés et des communes sur les zones humides et les milieux aquatiques.
- Il n'y a pas de cours d'eaux domaniaux sur EPN.

Arrêt 3 : L'agriculture

Remarques partagées

- Les jardins ouvriers : *« Ils sont un atout où l'on retrouve de la biodiversité variée, des espèces végétales différentes. Ils permettent à certains animaux de se développer (oiseaux, insectes, ...).*
- Les agriculteurs : *« Un travail avec les agriculteurs est en train d'être fait mais cela est compliqué parce qu'il est impossible de leur imposer des règles. Une charte est à retravailler avec eux ».*
- Le développement du PAT (Plan Alimentation Territorial) permet de promouvoir une consommation bio et locale.
- L'EPN est un territoire agricole avec de grandes cultures et des prairies préservées.
- Il n'y a pas de haies entre les champs.
- Il y a 40 000 hectares de jardins particuliers.
- Des alternatives : *« Le bocage n'est pas le seul moyen de faire de l'agriculture et de préserver la trame verte ».*

Autres :

Agglomération d'Evreux :

- Le développement d'actions pour les citoyens est à améliorer.
- Il faut une adaptation nécessaire du schéma TVBN selon les endroits, la taille et la ville.

Citoyens :

- Il y a le besoin que le projet soit bien construit et clair.
- Il faut des actions concrètes.
- Il faut impliquer plus les habitants.
- Il ne faut pas obliger mais inviter de façon positive à agir : *« Il ne faut pas toujours obliger, depuis le covid nous avons trop d'obligations. Il faut inviter en douceur et de façon positive » ; « l'obligation ne devrait pas exister ».*
- Il y a un changement des mentalités en cours : *« Les gens ne sont pas très nature mais cela concerne l'avenir les jeunes ».*
- Il ne faut pas tomber dans l'extrême : *« L'écologie c'est bien, l'environnement c'est bien mais il ne faut pas tomber dans l'excès, il faut un juste milieu. Si le schéma est trop extrême vous allez avoir une révolte des habitants d'Evreux ».*
- En *« 2070 la végétation d'ici sera celle du Sud ».*